

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2021

Par la présente, avis est donné par la soussignée, Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Édouard-de-Lotbinière,

QUE :

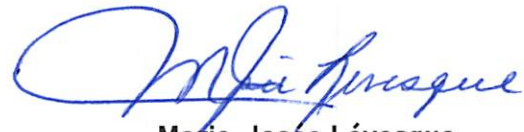
Le Conseil de la Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière adoptera le budget pour l'exercice financier 2021 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 14 décembre 2020 à 20h00 par visioconférence. L'enregistrement de la séance sera disponible le lendemain via le site web ou le site Facebook de la municipalité.

Les délibérations du Conseil lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2020. Toute question relative au budget 2021 pourra être adressée à la municipalité par téléphone ou par courriel.

Donné à Saint-Édouard-de-Lotbinière, ce 26e jour du mois de novembre 2020.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Édouard-de-Lotbinière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le dépôt des états financiers en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : le bureau municipal, la salle paroissiale ainsi que sur le site Facebook et le site web de la municipalité.



Marie-Josée Lévesque
Directrice générale / sec. très.